

Sentier littoral provisoire GR8 Socoa / Hendaye (Asporrotstipi)

Le sentier du littoral doit être remis en bord de mer avec quelques petites modifications.

Dans le cas contraire, nous avons un tracé différent et plus sécuritaire à proposer

- Ce sentier n'est pas un sentier car il emprunte des routes sur 70 % du parcours et une zone de balltrap. **Si vous avez un accident, le préfet et les personnes ayant mis en place ce sentier provisoire GR8 seront responsables. (Prévenez l'association de défense des habitants de la corniche Basque : contactadhcb@gmail.com)**
- Ce sentier ne semble pas provisoire comme promis. Des sommes déjà très importantes ont été dépensées. Défrichage de forêt, signalisation, publicité
- Ce sentier n'est pas littoral. Très peu de vision sur la mer pendant le parcours.

Extrait d'une lettre ouverte de l'ADHCB aux administrations

Un exemple concret en est l'éboulement du 29 octobre 2020 au lieu-dit « Viviers Basque » . A cet endroit, le sentier littoral passait au bord de la falaise. Alors que la distance entre l'éboulement et la route est de 27 mètres. Cela laisse la place de dévier le sentier sans problème avec une marge de sécurité énorme. Et la route a cet endroit n'a rien à craindre pendant des centaines d'années. Cet événement a été utilisé pour faire peur à la population et aux élus.

Nous, habitants de la Corniche avons un recul de 80 ans et avons pu constater la vitesse et les endroits d'érosion. On veut nous faire croire maintenant que l'érosion est exponentielle du au réchauffement climatique ou autre ! Cela nous le contestons car nous avons consulté les statistiques ... pas plus de submersion maintenant qu'il y a 80 ans ! Pas plus de tempête maintenant. Au contraire, nous assistons en ce moment a des sécheresses donc a une diminution des dépressions océaniques. Nous ne contestons pas l'érosion, nous contestons les récupérations.

Malgré l'interdiction, le parcours initial en bord de mer est toujours très fréquenté. Cependant les gens passent les barrières en bois installées pour empêcher le passage et se retrouvent sur la route créant des situations très dangereuses. Là aussi les administrations seront responsables en cas d'accident.